

Vous êtes nombreux à voir votre activité diminuer, voir être suspendue, durant cette crise sanitaire liée au Covid-19.

Cela peut être l'occasion pour vous de vous pencher sur certains sujets pour lesquels le temps fait défaut habituellement....

Vous trouverez l'ensemble des idées auxquelles l'équipe IDEO a pensé pour vous pour vous rendre cette "pause" constructive pour la partie administrative de votre entreprise.

En voici la liste :

Partie comptable

- Retourner les listes de suspens IDEO en attente de traitement, avec l'ensemble des réponses aux questions posées ok néant
- Classer les documents comptables (rangement du bureau, placards...) ok néant
- Nettoyer la messagerie professionnelle, traiter les mails en attente ok néant
- Pointer des relevés bancaires et récupérer les factures manquantes ok néant
- Récupérer les factures électroniques sur les espaces clients (téléphone, eau, électricité...) et envoi sur la boîte mail "Collecte" d'IDEO ok néant
- Souscrire aux factures électroniques pour les fournisseurs le proposant ok néant
- Mettre en place un prélèvement automatique pour tous les fournisseurs le proposant (règlement plus fiable que les chèques et gain de temps dans la gestion de mon entreprise) ok néant
- Mettre à jour la facturation clients et point sur les en-cours clients ok néant
- Rapprocher le fonds de caisse réels par rapport au fonds de caisse mentionné dans l'outils de caisse informatisé (excel, MEG, logiciel de caisse) ok néant
- Réaliser un inventaire de stocks ok néant
- S'inscrire sur le site MonIdenum et télécharger un k-bis gratuit. Vérifier que les informations sont à jour (adresse des dirigeants notamment) ok néant
- Faire le point sur les contrats d'assurance professionnels ok néant
- Pour les Travailleurs non salariés, faire le point sur les contrats complémentaires santé, prévoyance, retraite complémentaire ok néant

Partie sociale (salariés)

- Mise à jour du registre des risques ok néant
- Mise à jour du registre des mouvements du personnel ok néant
- Mise à jour du panneau d'affichage obligatoire ok néant
- Préparation des entretiens professionnels d'évolution (tous les 2 ans) ok néant
- Préparation des entretiens professionnels d'évaluation (tous les 6 ans) ok néant
- Vérification des échéances à venir des prochaines visites médicales obligatoires ok néant

Partie informatique

- Faire le point sur la sécurité informatique de votre entreprise ok néant
- Prendre un nom de domaine personnalisé pour votre site et vos adresses mails, ou encore mieux, une adresse mail hébergée en Europe pour être conforme à la RGPD ! ok néant
- Mettre à jour ou créer votre site internet ok néant

**Malgré les évènements liés au Coronavirus,
IDEO Conseil reste joignable par mail et par téléphone
tous les jours (9h-12h30 et 14h-17h30)**

Merci pour votre compréhension.
